



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 29 juin 2017
Convocation des conseillers :
le 29 juin 2017

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 7 juillet 2017

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Henri Hinterscheid, Echevins, Francis Maroldt, Andre Zwally, Paul Weidig, Taina Bofferding, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Christian Weis, René Penning, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Jean Tonnar, Daniel Codello, Echevins, Pierre-Marc Knaff, Mike Hansen, Zénon Bernard, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 9.3. Acte de rachat d'un appartement avec cave et emplacement dans la Résidence Nonnewisen IIôt 4N; décision

Considérant qu'il s'agit d'un acte de rachat entre la Ville et Madame Melissa Mona Linck, par lequel la Ville acquiert:

-l'Appartement/Balcon au deuxième étage d'une surface utile de 83,35 m2 faisant 15,0257/1000 des parties communes de l'immeuble en copropriété,

- Le lot 153 (cent cinquante-trois) avec la désignation cadastrale 153 P B 81, à savoir :
-la Cave au sous-sol d'une surface utile de 11,86 m2 faisant 1,0282/1000 des parties communes de l'immeuble en copropriété,

- Le lot 099 (quatre-vingt-dix-neuf), avec la désignation cadastrale 099 P D 81, à savoir :
-l'Emplacement intérieur au sous-sol d'une surface utile de 13,32 m2 faisant 1,1548/1000 des parties communes de l'immeuble en copropriété,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**approuve
à l'unanimité**

l'acte notarié du 30 juin 2017 entre la Ville et Madame Melissa Mona Linck.

en séance

date qu'en tête